L'obstination du témoignage

Préface de Roberto Saviano



RAPPORT ANNUEL 2009





OBSERVATOIRE POUR LA PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

FIDH / OMCT

/ L'OBSTINATION DU TÉMOIGNAGE RAPPORT ANNUEL 2009

Préface de Roberto Saviano

Avec les témoignages de Anwar Al-Bunni, Bakhtior Khamroev, Aída Quilcué, Amir Mohamed Suliman, Sousan Tahmasebi

Rédaction, édition et coordination:

Alexandra Poméon, Hugo Gabbero, Juliane Falloux et Antoine Bernard (FIDH)
Delphine Reculeau, Carlos Pampín García, Anne-Laurence Lacroix et Éric Sottas (OMCT)

L'Observatoire remercie particulièrement de leur collaboration toutes les organisations partenaires de la FIDH et de l'OMCT, ainsi que les équipes respectives des deux organisations.

Diffusion: ce rapport est publié en versions anglaise, espagnole et française dans son intégralité, en russe pour la partie Europe et Communauté des États indépendants et en arabe pour la partie Afrique du Nord / Moyen-Orient.

Reproduction: L'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) autorisent la libre reproduction d'extraits de cette publication à condition que crédit leur soit rendu et qu'une copie de la publication portant l'extrait soit envoyée à leur siège.

Design graphique: Bruce Pleiser Photographe: FIDH / Gaël Grilhot Impression: Éléna Ferran

FIDH – Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme 17, Passage de la Main-d'Or 75011 Paris – France Tél. + 33 (0) 1 43 55 25 18 Fax. + 33 (0) 1 43 55 18 80 fidh@fidh.org / www.fidh.org

OMCT – Organisation mondiale contre la torture 8, Rue du Vieux-Billard, Case postale 21 1211 Genève 8 – Suisse Tél. + 41 (0) 22 809 49 39 Fax. + 41 (0) 22 809 49 29 omct@omct.org / www.omct.org

/ PRÉFACE

OBSERVATOIRE POUR LA PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME
RAPPORT ANNUEL 2009

Roberto Saviano

Journaliste et écrivain italien

Les droits de l'Homme : quiconque prononce ces mots, dans notre occident démocratique, semble entonner une litanie traditionnelle, une litanie sacrée certes mais qu'on écoute désormais d'une oreille distraite. Quelque chose qu'il faut dire, répéter, célébrer, une habitude rituelle. Respectée, mais rien de plus. Au pire, la télévision nous impose un spot humanitaire concernant des pays lointains, des nations aux noms incertains, dont les frontières semblent tracées à la règle, comme celles de l'Afrique profonde, nous parle de régions du Moyen-Orient dont nous parviennent des images d'enfants ensanglantés, en pleurs, de femmes voilées qui hurlent, de nouveaux massacres et parfois de nouvelles protestations, de nouvelles interventions de l'ONU, aussi inutiles que les précédentes. Mais dans la plupart des cas : rien. Les droits de l'Homme seraient devenus un domaine réservé aux spécialistes, les préposés aux dossiers au sein des institutions spécialisées ou des ONG indépendantes. L'occident, bien souvent, ne se sent pas concerné par ces problèmes, quand il prétend s'y intéresser c'est un peu comme s'il faisait un cadeau à ces pays de seconde classe, une concession des démocraties aux Etats encore à genoux, mal développés, difformes. Comme si la question des droits de l'Homme se posait toujours ailleurs, comme si concrètement il s'agissait encore et toujours du problème des autres.

Il est parfois difficile de faire la preuve que le problème, au contraire, nous concerne toutes et tous, où que nous nous trouvions, pas uniquement pour des raisons morales, ou par un sursaut de conscience. Il faut démontrer que le monde est un et indivisible et que nos frontières, nos constitutions démocratiques ne suffiront pas à nous protéger contre les forces qui gouvernent en réalité ce monde et pour lesquelles la charte des droits de l'Homme n'est qu'un chiffon de papier.

Cet ouvrage est un hommage à ces femmes et ces hommes qui, au cours de cette année 2008, parfois au péril de leur vie, se sont battus parce qu'ils sont habités de l'idée que la question des droits de l'Homme nous concerne tous. Cette année, en plus des conflits armés, des crises électorales ou institutionnelles, de la lutte contre les "terrorismes", le combat en faveur du respect des droits de l'Homme a été profondément marqué par une crise alimentaire puis financière mondiale.

La crise financière est en train de faire couler à pic l'économie de tous les pays industrialisés, elle risque d'affecter durablement les économies si fragiles des pays en développement, et de les précipiter toutes dans un abîme dont personne ne peut mesurer ni imaginer la profondeur. Mais surtout, personne n'est en mesure d'évaluer ni la durée de la chute, ni la douleur que va provoquer le choc lors de l'impact.

Les entreprises les plus saines se débattent ou succombent, on ne dénombre même plus le nombre de personnes qui se retrouvent sans emploi ou tout au moins appauvries, la consommation baisse inexorablement et n'importe qui, n'importe quoi qui réussit à s'insérer dans ce cercle vicieux peut apparaître soudainement comme une soupape de sécurité. On doit recourir à des taux de crédit usuriers, parce qu'on n'a plus accès aux lignes de crédit des banques, en règle générale on cesse de se préoccuper de l'origine des capitaux, des investissements ou des financements – d'où qu'ils proviennent ils sont désormais accueillis comme une manne céleste, et c'est là un phénomène des plus dangereux.

Des "crises" en 2008 ont déjà donné lieu à une multiplication des mouvements de protestation sociale. Au Cambodge, au Cameroun, en Corée du sud, en Tunisie, en Colombie, au Zimbabwe et ailleurs, des femmes et des hommes ont envahi la rue pour réclamer le respect de leurs droits sociaux et économiques et les leaders pacifiques de ces manifestations ont trop souvent été ciblés par la répression. Un avant goût de ce qui nous attend dans le contexte de la crise actuelle et des mouvements sociaux qu'elle entraînera légitimement ?

S'il est vrai qu'il y a toujours quelqu'un qui tire profit des moments de crise, ce quelqu'un en ce moment c'est avant tout l'économie du crime. Face à la démission des institutions qui ont pour tâche de gérer

l'État, notamment les pouvoirs exécutifs et judiciaires, la criminalité organisée, profitant de dérégulations complaisantes, développe une économie parallèle. Cette économie criminelle - transnationale et mondiale comme la crise elle-même - qui vend des armes en Afrique pour acheter aujourd'hui du coltan et hier des diamants, pour faire passer la drogue destinée aux marchés les plus reculés, qui provoque la chute de chefs d'État. Les massacres au cours desquels on piétine les droits de l'Homme semblent, dans la plupart des cas, déclenchés par des idéologies religieuses, des haines ethniques, ou la simple férocité et la soif de pouvoir : ils cachent bien leur véritable odeur, l'odeur du sang qu'ils font couler. Ce sang pue l'argent. Toujours. Dans tous les cas. Pas seulement en Afrique, mais en Europe aussi, comme dans les Balkans. Où bien souvent les chefs des milices qui égorgeaient la population civile appartenant aux ethnies rivales étaient simultanément aux commandes des trafics illicites auxquels ils se livraient entre eux, entre collègues. Business is business, comme d'habitude.

Dans les pays où sévit une forte criminalité, les droits de l'Homme sont étouffés par les organisations criminelles, toute possibilité de développement de la liberté étant entravée par celles-ci. Bien souvent ces organisations finissent par ne faire qu'un - ou presque - avec le pouvoir politique. La criminalité organisée ne pourra jamais accepter l'État de droit, les preuves nous sont abondamment fournies par nos propres mafias, considérées par le reste du monde comme une réalité et un mythe fondateur. À l'heure actuelle, l'économie criminelle est en train de prospérer et de progresser, en faisant débarquer, dans tous les pays du monde, ses hommes et ses capitaux. Elle est en train de ronger comme un cancer les fondements mêmes de nos démocraties. Les droits de l'Homme sont en danger partout.

Dans ce contexte déliquescent, le crime organisé finit par subvertir des États faibles, imposant sa logique sanglante et brutale. Il aggrave les inégalités en développant une économie parallèle pour laquelle la vie humaine n'a aucune valeur. Les défenseurs des droits de l'Homme dénonçant les violations et abus commis se retrouvent alors bien souvent dans le collimateur des auteurs de ces crimes.

Or le droit international nous rappelle qu'il est de la responsabilité première des États non seulement de lutter contre les violations des

droits de l'Homme, mais également de protéger les défenseurs des droits de l'Homme qui dénoncent ces mêmes violations, et de veiller à un environnement propice à la conduite de leurs activités.

Voilà pourquoi aucun débat n'est aujourd'hui plus actuel que celui sur les droits de l'Homme. C'est le débat fondamental qui devrait nous permettre de définir ce qu'est un être humain, vers où le conduit son chemin, et surtout de confirmer une fois de plus que là où il n'est pas libre d'être, de parler, de s'exprimer, de décider de son propre destin, un Homme cesse d'être un Homme. L'année que nous vivons est peut-être celle où, en raison de la crise, chaque citoyen prendra conscience que les droits humains sont un impératif quotidien, qui ne se pose pas seulement dans des pays lointains, imaginaires et désertiques, ou dans les mondes bombardés. Les droits de l'Homme font partie de l'air que nous respirons, et renoncer à savoir, à connaître et à agir signifie renoncer complètement à soi-même, aux autres, et à l'avenir de ce que nous serons.

N'oublions pas celles et ceux qui se battent pour la liberté, l'égalité et la justice. Tous ensemble, nous pouvons et nous devons faire que ce combat n'emprisonne personne mais nous libère tous.

/ INTRODUCTION

OBSERVATOIRE POUR LA PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME
RAPPORT ANNUEL 2009

Manifestations réprimées, syndicalistes arrêtés, ONG sous surveillance: ces réalités depuis des années sont liées à des situations économiquement et socialement déséquilibrées et inéquitables. La hausse des mécontentements sociaux liés à la crise économique mondiale a accru la répression enregistrée ces dernières années. Inversement proportionnelle à la chute des bourses, l'inflation des pratiques et des lois liberticides en matière de contrôle du corps social est l'un des traits saillants des difficultés rencontrées par les défenseurs des droits de l'Homme en 2008. De Téhéran (*Iran*) à Harare (*Zimbabwe*), en passant par Séoul (*République de Corée*) et Buenos Aires (*Argentine*), la criminalisation de la protestation sociale s'est ainsi intensifiée, touchant de plus en plus les pays dits démocratiques. Une situation d'autant plus inacceptable qu'elle se double d'atteintes à toutes les autres formes de contestation pacifique des politiques gouvernementales ayant un impact sur les droits de l'Homme.

Crispation sociale

Si la mesure s'impose bien sûr dans le degré des violations constatées, on ne peut que s'alarmer de cette crispation qui gagne les pays ou les continents les plus gravement touchés par cette tempête économique et sociale. Chacun d'entre nous conserve en mémoire les images de ces émeutes de la faim qui ont secoué le continent africain et *Haïti* au début de l'année 2008. Elles ont toutes été sévèrement réprimées, et ont été à l'origine de nombreuses entraves aux libertés d'expression, de manifestation, ainsi qu'à des arrestations arbitraires. Un retour de bâton qui a touché toutes les structures de contestation, à commencer par les organisations de défense des droits de l'Homme du continent. Plus grave, en Amérique latine, l'usage disproportionné de la force en réaction à des mouvements sociaux a donné lieu à des tirs à balle réelle sur des manifestants (*Pérou*), voire à des assassinats de dirigeants de mouvements sociaux (*Colombie, Guatemala, Honduras*).

L'obstruction systématique de certains États à toute forme de contestation sociale se mesure parfois de façon très concrète, à travers les obstacles posés à l'émergence de représentations syndicales indépendantes. Quand il ne s'agit pas purement et simplement de l'interdiction de toute forme de contestation pacifique des choix économiques et sociaux des Gouvernements. À Djibouti, cette logique est poussée jusqu'au bout, avec la création de centrales syndicales fantoches totalement inféodées au pouvoir en place. Des méthodes pernicieuses qui mettent en danger les syndicats réellement indépendants, dont les membres sont régulièrement inquiétés, ou licenciés, et privés ainsi de tout moyen de subsistance. Dans le bassin minier de Gafsa, en Tunisie, la répression à l'égard des militants a particulièrement illustré ce phénomène. Les manifestations contre la dégradation des conditions de vie des ouvriers, très sévèrement réprimées pendant toute l'année 2008, ont été à l'origine d'arrestations et de procès visant plus de 200 personnes, dont plusieurs dirigeants syndicaux. Au terme de sept mois de procédures, et à l'issue de procès émaillés d'irrégularités flagrantes, plus de trente leaders du mouvement de Gafsa ont ainsi été condamnés à des peines allant jusqu'à huit ans de prison ferme.

Partout dans le monde, cette crispation a eu des conséquences en matière de libertés de réunion, d'association et d'expression, qui dépassent largement le seul cadre de la défense des droits du travail ou des droits sociaux. En *Chine*, l'actualité nous a montré combien les illusions que pouvaient encore entretenir certains concernant un hypothétique apport positif des Jeux olympiques sur la situation des droits de l'Homme se sont définitivement évanouies. Et les défenseurs des plus démunis, souvent en première ligne dans la lutte contre les ravages de la corruption, ont fait les frais de leur engagement. Arrestations arbitraires, harcèlement judiciaire, surveillance quasi-orwellienne de leurs activités: le prix à payer pour ces avocats aux pieds nus, qui tentent malgré tout de protéger les plus faibles contre les expulsions forcées, les projets industriels destructeurs, ou encore l'arbitraire de potentats locaux est très lourd.

"Charognards du XXIe siècle"

La crise est en outre un élément de fragilisation supplémentaire des ONG sur le plan financier. Elle présente une excellente justification pour restreindre davantage la marge de manœuvre de la société civile. Alors que l'effort financier consacré au renforcement des politiques

sécuritaires, particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies, n'est généralement pas en baisse, même en période de crise, les fonds manquent en revanche cruellement aux ONG pour qu'elles puissent accomplir leur mandat dans de bonnes conditions. En outre, la multiplication des lois ou des projets de loi visant à contrôler, voire interdire les financements étrangers (au *Cambodge*, en *Éthiopie*, en *Indonésie* ou en *Jordanie* notamment) entrave à bien des égards leur fonctionnement. C'est dans cette optique qu'il faut bien sûr entendre les propos du ministre *péruvien* de l'Agriculture, qualifiant de "charognards du XXIe" siècle" les ONG nationales, accusées de vouloir recevoir "plus d'argent de l'étranger". Accuser les organisations hostiles de faire le jeu des puissances ennemies, d'être des "marionnettes de l'impérialisme", ou des "traîtres à la patrie" est certes une rengaine connue. Castro ne cesse de la fredonner depuis 1969, et le refrain est aujourd'hui repris en chœur par les Présidents Chavez ou Ortega.

Bien entendu, les violations ne se limitent pas à cette seule criminalisation de la protestation sociale, et dans bien des pays, la répression touche également tous ceux qui se battent contre toutes les formes d'atteintes aux libertés. Les travailleurs humanitaires et les journalistes dans les zones de conflit, les avocats ou encore les observateurs électoraux sont également concernés par cet étouffement progressif des libertés. La répression visant les défenseurs des populations marginalisées – femmes, migrants, populations autochtones et minorités ethniques, religieuses et sexuelles - s'est également encore accrue dans ce contexte de crise. Est-ce un hasard d'ailleurs si ces nouvelles difficultés interviennent alors que les défenseurs rencontrent de plus en plus de succès dans leurs entreprises de lutte contre l'impunité? Nul ne peut le dire avec précision, mais force est de constater que 2008 restera dans l'Histoire comme une année unique dans les annales de la Justice, qu'elle soit nationale ou internationale. Demande officielle d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale à l'encontre d'un chef d'État en exercice au Soudan, préparation du procès des Khmers rouges au Cambodge, ou encore, procès de l'ancien président Fujimori au Pérou : aucun de ces dossiers complexes n'aurait en effet pu aboutir sans l'acharnement et le courage des victimes, de leurs familles, de leurs avocats et des organisations qui les représentent. À ce titre, l'intensification de la répression à leur encontre ressemblerait presque - si elle n'était aussi tragique - à une forme d'hommage rendu à leur pugnacité et à leur efficacité.

Régression démocratique

À une échelle nettement plus réduite, mais tout aussi inquiétante car significative pour le coup d'une véritable régression, les défenseurs doivent également, dans certains pays comme la *France*, faire face à un renforcement du contrôle sur leur action, ainsi qu'à des mesures et des pratiques dissuasives. En 2008, la multiplication des entraves à l'encontre des "aidants" des sans-papiers – y compris la pénalisation de l'assistance aux étrangers, nous a en effet particulièrement inquiétés, d'autant plus qu'elle semble représentative d'une vague plus générale de restrictions aux droits des défenseurs au sein d'États jusque là considérés comme exemplaires dans ce domaine. Roberto Saviano, qui nous fait l'honneur de préfacer cet ouvrage cette année, nous interpelle également par ses réflexions sur le lien entre crise économique, criminalité organisée et défense des droits de l'Homme, en particulier en *Italie*.

Pour conclure sur une note optimiste, ce rapport fait également référence à des pays où la situation s'est globalement améliorée, en dépit des difficultés. Certains États comme le Bangladesh, la Bolivie, le Burkina Faso, le Mali ou la Zambie, ont ainsi vu s'accroître les possibilités pour les citoyens de débattre librement des politiques publiques. Mais là encore, ces quelques victoires résultent bien sûr d'un travail de longue haleine, souvent peu médiatisé, de sensibilisation de la population et des autorités à la nécessité d'améliorer la situation des droits fondamentaux. C'est en grande partie grâce au dévouement et à l'engagement de ces milliers de femmes et d'hommes à travers le monde que nous devons ces quelques améliorations. En ces temps de crise, il convient plus que jamais de les soutenir dans leur entreprise.

/ MÉTHODOLOGIE

OBSERVATOIRE POUR LA PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Le rapport annuel 2009 de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme présente une analyse par région de la situation dans laquelle ont opéré les défenseurs des droits de l'Homme en 2008. Ces analyses sont suivies de fiches pays, qui font état du contexte politique qui a prévalu au niveau national au cours de l'année, ainsi que des principaux types de répression à l'encontre des défenseurs, dûment illustrés par des cas concrets. Cependant, au regard du volume d'informations recueillies pour l'Europe occidentale", il a été décidé de traiter les cas concrets d'obstacles aux activités des défenseurs dans l'analyse régionale plutôt que sous la forme de fiches.

Les analyses régionales et les fiches pays, présentées dans la version papier du rapport, sont complétées par des compilations régionales regroupant tous les cas traités par l'Observatoire au cours de l'année 2008 ainsi que les suivis de certains cas traités les années précédentes, et présentées sous la forme d'un CD-Rom en annexe. Les cas présentés sont le reflet des activités d'alerte, de mobilisation et d'appui menées par l'Observatoire sur la base des informations reçues des organisations membres ou partenaires de la FIDH et de l'OMCT¹. Nous saisissons cette occasion pour leur exprimer toute notre reconnaissance et nos plus vifs remerciements pour leur précieuse collaboration et leur indispensable contribution.

Ce rapport annuel n'est cependant pas exhaustif, en ce qu'il s'appuie sur les informations reçues et traitées par l'Observatoire en 2008. En effet, dans certains États, la répression systématique est telle qu'elle rend impossible toute activité indépendante et organisée de défense des droits de l'Homme. En outre, certaines situations de conflit rendent également extrêmement difficile d'isoler des tendances de répression visant exclusivement les défenseurs des droits de l'Homme. Certaines situations non traitées par le biais de fiches le sont néanmoins autant que possible au niveau des analyses régionales.

/ ACRONYMES LES PLUS FRÉQUEMMENT UTILISÉS DANS LE RAPPORT

OBSERVATOIRE POUR LA PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME RAPPORT ANNUEL 2009

Accord de libre échange nord-américain
Association des nations de l'Asie du sud-est
Bureau international du travail
Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples
Cour européenne des droits de l'Homme
Communauté des États indépendants
Commission interaméricaine des droits de l'Homme
Cour interaméricaine des droits de l'Homme
Cour pénale internationale
Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme
Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés
Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres
Haut commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme
Organisation internationale du travail
Organisation mondiale contre la torture
Organisations non gouvernementales
Organisation des Nations unies
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Programme des Nations unies pour le développement
Syndrome d'immunodéficience acquise
Union européenne
Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
Virus de l'immunodéficience humaine